Trente-huitième Année — N° 314 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 10 NOVEMBRE 1893.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 9 NOVEMBRE 1893

LES SANS-PATRIE

Avant de partir pour le régiment, quelques conscrits parisiens — peu nombreux, il est vrai — qui se réclament de l'épithète internationaliste, *ont assisté à une réunion* que présidaient M. Toussaint, qui a remplacé M. H. Mathé dans la troisième circonscription du onzième arrondissement comme député, M. Weber, le conseiller municipal du quartier de la Folie-Méricourt, et la citoyenne Noele Berthier, que les lauriers remportés par Mme Paule Minck, au cours de la grève des mineurs du Pas-de-Calais, empêchaient de dormir.

M. Toussaint a prononcé quelques paroles d'une concision remarquable ; il a simplement dit aux conscrits : « Ne partez pas, désertez ». Ce socialiste est d'un sybaritisme qu'il s'ignore, lorsqu'il paraphrase la maxime latine *Ubi bene, ibi patria.*

Cependant M. Weber, n'est pas aussi affirmatif. Il sait qu'il y a des lois auxquelles tout citoyen est forcé de se soumettre... encore. Et derrière les vitres de l'endroit où pérorent ces démagogues, le tricorne du gendarme transparait qui les rappelle à une idée plus exacte de la situation sociale.

M. Weber reconnait que le *Chant des Girondins* a fait son temps et qu'il y a lieu de le remplacer par *Ma Gigolette* ou le *Chant des Matelots*. « Mourir pour la patrie », ça ne se chante plus et ça ne vaut pas « A s'est fait chiper dans la rue ». Autrefois nos pères ont fait la sottise de courir à la mort, lorsque la patrie le commandait. Aujourd'hui, les internationalistes ne voient pas encore la mort, mais l'idée de patrie leur échappe.

Cependant, comme il y a encore des lois, il faut se résigner à leur obéir, et M. Weber a ajouté :

« Conscrits, allez au régiment; mais en franchissant la porte de la caserne, dites-vous bien que vous laissez votre dignité et votre honneur de citoyen derrière vous; hier, vous étiez des hommes, et demain, vous serez des brutes. Subissez la discipline de ce bagne, mais gardez précieusement au fond de vos cœurs la haine de vos chefs, le mépris de la France, et, puisqu'on fait de vous des esclaves, ne conservez que les sentiments des esclaves. A bas la *discipline et vive la crosse en l'air !* »

» Quant au drapeau, c'est un chiffon, et si, quelque jour, l'ennemi veut le prendre, ne soyez point assez niais pour le couvrir de vos corps, et l'arroser de votre sang. Laissez, sans fausse honte, ce chiffon à qui le voudra. »

On dit que ces paroles ont été fort applaudies. Devons-nous nous en étonner? L'idée de patrie est inhérente au sentiment religieux, et lorsque celui-ci n'existe plus, on arrive à la négation de toute morale. Pour les partisans de ces théories détestables, la religion est une absurdité et le drapeau une guenille, soit : ces malheureux sont plus à plaindre qu'à blâmer ; leur mépris pour des choses qu'ils ignorent est plus pitoyable que révoltant. Quand ils auront passé quelque temps au régiment, peut-être s'écrieront-ils, en saluant le drapeau :

Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère

La vie de la caserne les éclairera et peut-être fera-t-elle naitre en eux l'idée exacte du devoir. De même que s'ils se prêtaient aux enseignements d'une religion toute de charité et d'espérance, ils sentiraient en eux se développer le sentiment de la foi.

Il est seulement regrettable que de semblables conseils puissent être donnés impunément.

On affirme d'ailleurs que le général Loizillon, justement ému de pareilles manifestations, va envoyer aux chefs de corps l'ordre de réprimer avec la plus grande sévérité tout sentiment révolutionnaire qui viendrait à se manifester dans les casernes. A la première incartade de ce genre, les militaires seront immédiatement traduits devant un Conseil de guerre et dirigés sur les postes disciplinaires d'Afrique.

ÉPOUVANTABLE ATTENTAT A Barcelone

DEUX BOMBES DANS UN THÉATRE

Nombreux morts et blessés

Barcelone, 8 novembre. — Un attentat épouvantable a été commis hier soir au *Théâtre du Liceo*, pendant une représentation de *Guillaume Tell*.

Cette représentation inaugurant la saison théâtrale, la salle était comble. Toute l'aristocratie de Barcelone s'y trouvait.

On venait de commencer le deuxième acte lorsqu'une épouvantable explosion se produisit, deux bombes Orsini venaient d'être jetées sur les fauteuils d'orchestre et d'éclater, semant la mort et l'épouvante.

Une panique effroyable eut lieu. L'explosion avait *éteint les lustres et c'est dans l'obscurité, au milieu des* cris des femmes, que les spectateurs affolés durent gagner les portes de sortie.

Des bousculades épouvantables se produisirent; nombre de personnes furent piétinées.

Lorsqu'on put enfin pénétrer dans la salle évacuée, un spectacle horrible s'offrit aux regards.

Quinze personnes, neuf femmes, et six hommes étaient étendues sans vie, ensanglantées, atrocement mutilées.

En outre, de nombreux blessés gisaient çà et là, poussant des gémissements lamentables.

On organisa rapidement le sauvetage. Les blessés furent transportés à l'Hôtel-Dieu, où trois d'entre eux moururent en arrivant.

Parmi les morts, sept personnes, dont cinq de la même famille occupaient la même file de fauteuils.

Une des victimes est un étranger, un Allemand, croit-on.

TROIS ARRESTATIONS

L'enquête immédiatement ouverte a amené l'arrestation de deux anarchistes connus que l'on soupçonne d'être les auteurs de cet horrible attentat. L'un d'eux est Français et se nomme Aragon; le second est Italien et répond au nom de Saldani.

Un troisième anarchiste, qui a été vu déposant sous une banquette du théâtre un objet qui n'était autre qu'une bombe Orsini, laquelle heureusement n'a pas fait explosion, a été également arrêté.

En ville, l'indignation est immense. Il règne aussi une véritable terreur.

Toute la nuit, une foule considérable a stationné devant le théâtre, proférant des menaces de mort contre les anarchistes assez nombreux à Barcelone.

L'opinion réclame un châtiment exemplaire et des mesures sévères.

L'impression générale est qu'il faut voir dans l'attentat d'hier, la réalisation des menaces de Pallas, auteur de l'explosion dont faillit être victime le maréchal Martinez-Campos et qui, lors de son exécution, disait hautement qu'il serait vengé sous peu par ses compagnons.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Barcelone, 8 novembre. — Voici quelques nouveaux détails sur l'horrible attentat d'hier :

Les deux bombes Orsini furent lancées du paradis et vinrent tomber sur le treizième rang des fauteuils d'orchestre. Au premier instant, on crut à une explosion de gaz; bientôt retentirent les cris des blessés.

Comme nous l'avons dit, la panique fut indescriptible. On essaya de calmer le public pour éviter d'autres malheurs dans les couloirs et les escaliers où des centaines de personnes se ruaient pour fuir plus vite.

Le préfet, le maire, et les autorités qui étaient au théâtre organisèrent à la hâte les premiers secours et parvinrent, au prix d'efforts inouïs, à rétablir un peu d'ordre.

Une seule des deux bombes avait éclaté au milieu des fauteuils d'orchestre, près de l'allée centrale de la salle. La seconde, tombée tout près, n'a pas fait explosion.

Le désastre n'en est pas moins épouvantable puisqu'il y a dix-huit morts et de nombreux blessés, la plupart de ceux-ci ne sont heureusement atteints que de blessures légères.

Les dégâts matériels sont assez considérables.

Parmi les victimes, se trouvent en outre de la famille de cinq personnes dont nous avons parlé, une dame enceinte de huit mois et trois étrangers.

Le premier moment de panique passé, la salle du foyer fut transformée en ambulance. On y transporta les morts et les blessés les plus dangereusement atteints. Il se confirme que trois de ceux-ci ont succombé.

Les autres blessés furent transportés, soit chez eux, soit à l'Hôtel-Dieu, au milieu d'une foule énorme qui se pressait, indignée, aux abords du théâtre.

Le bruit de l'explosion a été entendu de très loin. Le bruit de l'attentat se répandait rapidement dans toute la ville et des milliers de personnes accoururent sur les lieux.

On eut beaucoup de peine à empêcher les familles, dont les membres assistaient à la représentation, de pénétrer dans le théâtre pour les y rechercher, car on parlait de centaines de victimes dans l'affolement du premier moment. Des scènes déchirantes se produisirent, des malheureux réclamaient leurs parents qu'ils croyaient perdus.

Les soldats du génie et les gendarmes durent garder les portes jusqu'à une heure avancée.

Les deux anarchistes dont nous avons annoncé l'arrestation ont été dénoncés par les spectateurs qui se trouvaient à côté d'eux aux galeries supérieures, l'un d'eux aurait été vu jetant les projectiles.

VINGT-TROIS MORTS

Barcelone, 8 novembre. — D'après les renseignements recueillis jusqu'à présent, il y a *vingt-trois morts.*

On ne connait pas encore les auteurs de l'attentat.

Une coïncidence étrange

L'attentat de Barcelone se produit un an, jour pour jour, et presque heure pour heure, après celui qui eut lieu à Paris rue des Bons-Enfants, le 8 novembre 1892.

***

Barcelone, 8 novembre. — Le nombre officiel des victimes de l'explosion du théâtre est de 22 morts et 40 blessés.

On a trouvé deux autres bombes intactes dans la salle. L'Allemand mort s'appelle Wlinsky. On a arrêté 7 autres anarchistes.

L'émotion est toujours très grande.

Barcelone, 8 novembre. Le nombre des spectateur qui se trouvaient au théâtre hier peut être évalué à 5.000 personnes. Aussi la panique provoquée par l'explosion a-t-elle dépassé tout ce qu'on peut imaginer.

Les fauteuils furent mis en morceaux, les personnes qui les occupaient furent lancées en l'air à une grande hauteur. Le chiffre des blessés est certainement plus considérable qu'on ne l'a dit.

LES OBSÈQUES DE M. TIRARD

Paris, 8 novembre. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques de M. Tirard. Le cortège est parti du domicile mortuaire, 8, rue Bonaparte.

Parmi les couronnes, on en remarquait deux superbes, offertes par le président de la République et par le conseil des ministres.

Signalons aussi celle de la réunion des expositions universelles, à son président d'honneur.

Tous les ministres étaient présents, à l'exception du ministre de la guerre, représenté par son chef de cabinet et M. Viette.

Le Président de la République, dont M. Tirard était, on le sait, l'ami particulier, était représenté par le général Borius, les lieutenants-colonels Pictor et Courtes-Lapeyrat.

Le général Saussier en bourgeois, n'a fait qu'une apparition.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dupuy, Terrier, Méline, Poubelle, Challemel-Lacour, Peytral, Alphonse Humbert et Claretie.

Le deuil était conduit par MM. Fortin père et fils, neveux du défunt et par tous les anciens attachés de cabinet; venaient ensuite les officiers de la maison militaire du président de la République et les ministres, puis tout le bureau et une délégation du Sénat.

Parmi les personnages qui suivent le cortège, citons MM. Bourgeois, Ribot, de Freycinet, Brisson, Reinach, Berthelot, Isaac, général Billot, etc.

Le convoi s'est rendu à l'église Saint-Germain-des-Prés dont le portail était tendu de noir.

A l'issue du service religieux, le cortège s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise où le corps a été déposé provisoirement en attendant qu'on construise un tombeau pour le recevoir dans le caveau de la ville de Paris.

Trois discours ont été prononcés : par M. Challemel-Lacour, au nom du Sénat; par M. Dupuy, au nom du gouvernement, et par M. Claretie, au nom des amis du défunt.

M. Charles Dupuy, président du Conseil, prend le premier la parole. Il rappelle la carrière politique du défunt, toute consacrée, dit-il, à la patrie et à la liberté. Il comptera parmi ceux qui ont fondé la République. Après avoir retracé son rôle pendant la période boulangiste, et fait allusion à l'amitié qui unissait M. Tirard à M. Carnot « amitié qui était pour lui un honneur et une joie, » M. Dupuy ajoute :

« M. Tirard ne cessa pas un jour d'être égal au rôle difficile que les circonstances lui imposaient. »

Il rappelle enfin les derniers actes et le dernier ministère du défunt.

M. Dupuy trace ensuite un portrait de M. Tirard et dépeint sa vie privée, toute d'abnégation et de travail, et termine en disant que le gouvernement de la République dépose, sur le cercueil de ce loyal soldat de la République, avec une respectueuse émotion, l'hommage de sa sympathie et de sa gratitude.

M. Challemel-Lacour, président du Sénat, rappelle lui aussi la carrière politique de M. Tirard : « d'abord simple négociant en bijouterie de doublé, mais esprit libre et sérieux, capable de réflexions et d'études, » ce qui suffit à expliquer sa fortune.

M. Challemel-Lacour poursuit ainsi :

« Il était attaché à la liberté du commerce comme à toutes les autres, et il ne vit pas sans peine la France renoncer à un régime qui avait donné au pays une longue prospérité, ce dont il ne pouvait souffrir la pensée, *c'était une protection onéreuse pour tout le monde et* dont ceux qui la réclamaient ne tireraient pas longtemps les avantages qu'ils s'en promettaient.

» Il devint ministre des finances. Sa nature cordiale et simple s'arma de rudesse pour tenir les faiseurs à distance et pour conjurer, si c'était possible, le fléau des solliciteurs. Il souffrait des difficultés que créaient ou préparaient au budget de l'Etat des imprévoyances auxquelles ses collègues ne lui paraissaient pas résister toujours avec assez d'énergie.

En terminant M. Challemel-Lacour s'écrie :

« Tirard ne comprenait pas qu'il se rencontrât dans la démocratie un parti pour marchander à la République l'autorité et le respect sans lesquels elle est hors d'état de vivre. »

M. Jules Claretie prend ensuite la parole au nom des amis personnels du défunt :

« De tous les amis de sa jeunesse, pas un n'est absent, dit-il. Il a marché sans en perdre un seul sur la route. Et c'est au nom de tous ces fidèles que je salue le bon, *délicat et chevaleresque travaillant cœur qui nous quitte.* »

LA FORCE PRODUCTRICE DE LA FILATURE DE LAINES EN FRANCE

Les perfectionnements apportés à l'outillage ayant augmenté la production, constituent un factum nouveau dont il faut tenir compte en analysant une situation économique. M. Grandgeorge s'est livré, sur ce point, à des recherches très sérieuses notamment en ce qui concerne la filature de laines. Nous transcrivons cette page de son rapport :

» On comprend qu'il est impossible de déterminer avec quelque précision la force productive moyenne de la broche de filature dans des pays comme la France et l'Allemagne où se trouvent des métiers de construction très variée et où l'on produit des fils de grosseur très *différente*, depuis des trames cardées fournissant une course de 2,000 mètres seulement au kilogramme, jusqu'à des trames peignées très fines donnant au kilogramme 140.000 mètres de course et davantage. Mais on peut se faire une idée des progrès faits par la filature de la laine peignée dans ces derniers temps et de ceux auxquels elle est appelée dans un avenir prochain, en examinant les divers rendements qu'on obtient aujourd'hui pour la filature d'un numéro déterminé, de la trame 60 (84,000 mètres au kilog) par exemple.

» *D'après les renseignements que nous avons lieu de croire exacts*, on estime que dans les filatures de la région de Fourmies la production moyenne pour un métier renvideur de 600 broches est de 27 kilogr. 500 de trame 84,000 mètres, ce qui correspond à 5 échées et demie de 710 mètres par broche et par journée de douze heures. Ce chiffre est une moyenne, il comprend des *rendements inférieurs et des rendements plus élevés.*

» Voici maintenant des rendements qui nous sont indiqués par le chef d'une des grandes filatures d'Alsace, les mieux montées et les mieux dirigées.

» Le métier renvideur de 600 broches y produit 32 kilogrammes de fil par journée de onze heures de travail.

» Le métier renvideur de 800 broches de construction perfectionnée y produit 46 kilogrammes de fil par journée de onze heures.

» Si nous comparons ces résultats en les ramenant à la production de la broche pour une journée de onze heures de travail, nous trouvons :

» Production moyenne de la région de Fourmies 42 grammes. Production d'un métier de 600 broches neuf 53 grammes 1/3. Production d'un métier de 800 broches dernier modèle 56 grammes 1/2.

» C'est en faveur du métier de 800 broches perfectionné une augmentation de production de 3 gr. 17 par broche et par jour, soit 6 p. 100 par rapport au métier de 600 broches, dans la même usine, et une augmentation de 14 gr. 50 par rapport à la moyenne de la production du rayon de Fourmies, soit 34 1/2 p. 100.

» Nous savons bien que les grands rendements qui nous sont signalés sont exceptionnels, et nous sommes persuadés qu'ils sont très supérieurs à la moyenne de la production en Alsace et en Saxe, mais on voit par cet exemple quelle différence de force productrice peut exister entre un établissement ancien et un établissement muni d'un outillage perfectionné, et il devient évident que ce n'est pas seulement au nombre des broches, mais à leur puissance de production qu'il faut s'attacher pour mesurer aujourd'hui la force industrielle des manufactures et des nations.

» L'éminent industriel alsacien dont nous parlons nous faisait observer que pour obtenir le rendement de 46 kilogrammes de fil par journée de onze heures, il faut que la broche soit actionnée à la vitesse de 8.000 tours effective, ce qui exige un peigné tout à fait exempt de boutons, et un travail soigné aux passages de préparation. On voit que la perfection du peignage devient une des conditions nécessaires des grands rendements en filature. La conséquence parait évidente, il faudra revenir à l'ancienne méthode et réunir le peignage à la filature.

» Des hommes de progrès et de vues larges considèrent que le peignage est une opération préparatoire à la filature, au même titre que les passages et les étirages de préparation; que cette opération doit être faite par le filateur lui-même et réglée par lui conformément à l'usage auquel il destine sa laine. En un mot, il semble que la séparation du peignage et de la filature ait été une faute, et qu'il se prépare un mouvement d'opinion en sens contraire. Il y a là un symptôme dont le peignage à façon fera bien de tenir compte. »

UNE AFFAIRE SCANDALEUSE

Paris, 8 novembre. — Au cours de la perquisition opérée par M. Dopffer, juge d'instruction, assisté de M. Goron, chef de la Sûreté, au domicile de M. Merlin, l'ex*pert qui a pris la fuite dans les circonstances que nous* avons relatées, des papiers très importants ont été découverts.

De l'examen de ces papiers, il résulte que le fugitif était en relations constantes avec des magistrats instructeurs dont les noms ont été cités à maintes reprises.

En outre, M. Merlin était en rapports avec de très hautes personnalités du monde judiciaire.

Quels étaient exactement ces rapports ?

Les papiers intéressant les personnages en question ont été mis sous un scellé spécial, et, depuis quelques jours, le dossier concernant l'expert va au Parquet du Procureur-général, revient au Cabinet d'instruction, est porté chez M. Bertrand, puis rapporté au Parquet du Procureur de la République.

Pourquoi ce mystère et ce va-et-vient continuel ?

Sans aucun doute, M. Roulier, procureur de la République, n'hésitera pas à faire son devoir, et toutes les pièces, toutes les lettres — même celles qui ont été mises à part sous un scellé spécial — resteront au dossier et figure*ront au procès.*

Nous avons déjà appelé l'attention sur les protections dont M. Merlin avait été entouré lorsqu'il a demandé à être inscrit au tableau des experts.

Les protecteurs du postulant à ces fonctions ne devaient pas ignorer, au moins en partie, les antécédents de l'ancien agréé.

Par ordre, M. Merlin avait, en effet, été obligé de vendre, dans le plus bref délai, la charge qu'il exerçait à Tourcoing.

On dit également que le fugitif a été chef du contentieux du théâtre de l'Opéra Comique, au moment où les comptes de gestion de M. Paravey ont été liquides.

M. Merlin était inscrit au tableau des experts près la Cour d'appel, un arrêt de la Cour sera indispensable pour obtenir sa radiation.

NOUVELLE A SENSATION

L'Italie et la triple alliance.—Lâchage en cas de défaite

UN DÉMENTI ANGLAIS

Londres, 8 novembre. — On télégraphie de Rome au *Times* :

« Si l'article publié par les « Hamburger Nachrichten », journal de M. de Bismarck, sur les relations entre la Russie et l'Italie n'était pas contredit, le public serait tenté d'y ajouter foi, mais la contradiction est facile.

» L'Italie, dit cet article, se serait entendue avec la Russie en prévision *d'une défaite éventuelle de la triple* alliance.

» L'Italie, il est vrai, n'a pas d'intérêts opposés à ceux de la Russie, autres que ceux de l'Europe en général, mais il est absolument faux qu'elle ait jamais cherché à obtenir d'elle une promesse de médiation dans certaines éventualités, ce qui veut dire dans le cas d'une défaite de la triple alliance par la France et par la Russie.

» L'Italie n'a jamais pensé qu'un pareil événement fut assez probable pour entamer des négociations de cette *nature avec la Russie.*

» La pensée dirigeante de la politique étrangère de l'Italie a toujours été en parfait accord avec l'Angleterre dans la Méditerranée. Si l'on pouvait assurer une telle coopération au moyen d'un traité formel et si l'Angleterre le voulait, l'Italie se retirerait de la triple alliance à l'expiration de son terme actuel.

» *Il est parfaitement compréhensible*, cependant, que ce n'est pas là ce que cherche l'Angleterre. »

La dépêche du « Times » ne cache pas les craintes anglaises au sujet de la Méditerranée, craintes que le bruit d'un lâchage de l'Italie ne fait qu'accentuer.

» L'Italie n'éprouve aucunement le désir de cacher ce fait que dans toute question méditerranéenne elle se mettra du côté de l'Angleterre envers et contre toute puissance, quelle qu'elle soit.

» Ce que veut l'Italie, c'est le maintien du « statu quo » méditerranéen.

» Quelque défaut qu'on ait pu constater dans la politique étrangère de l'Italie, elle a été parfaitement facile à comprendre.

» Son objet principal a été le maintien de son amitié avec l'Angleterre, objet auquel est subordonné son adhésion elle-même à la Triple alliance, et ceci je puis l'affir*mer de la façon la plus certaine.*

» Le gouvernement italien a la confiance la plus absolue dans le ministère britannique au point de vue de sa politique étrangère, ce qui écarte l'idée de tout traité secret qui serait contraire aux intérêts anglais. »

On ne peut mieux prouver les craintes qu'inspire à l'Angleterre l'alliance franco-russe dans la Méditerranée.

L'INCIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Cadet de Gassicourt, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, raconte ainsi à un de nos confrères l'incident dont nous avons parlé :

« — L'Académie n'a pas été prévenue de cette mission officielle; c'est par la presse que tous nous avons appris que la lecture du susdit rapport serait faite à la séance d'aujourd'hui.

» J'ai le regret de constater ce manque d'égards, lorsque nous serons régulièrement et officiellement avisés de la lecture de ce document, nous l'écouterons.

« Que nos honorables confrères attendent ce moment. »

Le docteur Laboulbène tente d'expliquer que le temps manquait, que l'on n'avait pu agir autrement ; on refuse de l'entendre. Et le tumulte redouble quand le docteur Brouardel monte à la tribune et veut reprendre la lecture abandonnée par M. Dieulafoy. *De partout on crie, on* interpelle :

» — Vous ne lirez pas...

» — Descendez de la tribune. Ce rapport ne nous intéresse pas.

» — C'est affaire au gouvernement d'en prendre part. L'Académie de médecine est incompétente.

» Le docteur Brouardel persiste :

« Rapport de MM. Brouardel et... »

» Assez! assez! nous ne voulons pas en entendre davantage, s'écrie-t-on à plusieurs reprises.

» Le président, impuissant à obtenir le calme, menace de lever la séance.

» — Non, dit-on, nous quitterons la salle et M. Brouardel pourra faire sa lecture à son aise.

» Devant ce parti-pris de l'empêcher de parler, le docteur Brouardel quitte la tribune.

» Et, tandis que des applaudissements éclatent, il dit assez haut :

» Puisque vous ne voulez pas écouter notre rapport nous le communiquerons à la presse, et le public sera juge de cette manifestation. »

M. Germain Sée s'exprime ainsi à propos du rapport Brouardel et Dieulafoy :

« — On nous a servi, disait-il, un plat rechauffé déjà goûté par le ministre, et c'est pourquoi nous n'en avons pas voulu. »

Un professeur de la Faculté a déclaré :

» — En refusant d'entendre M. Dieulafoy, il n'a jamais été dans l'intention de diriger contre sa personne un blâme quelconque. Les motifs qui nous ont déterminés sont tout différents : nous avons voulu témoigner de notre volonté absolue de tenir l'Académie de médecine, qui est un corps savant, en dehors de toutes les questions politiques qui peuvent passionner l'opinion publique. »

Quant à M. Brouardel, il a dit :

« — Je suis froissé, mortellement blessé de l'accueil qui vient d'être fait à ma communication.

» Nous avons voulu secouer l'Académie de sa torpeur, la faire entrer dans la vie active. Elle ne veut pas... *tant pis pour elle !...* »

L'impression qui ressort des diverses opinions recueillies, c'est que l'Académie de médecine n'avait rien à voir dans le cas de Cornélius Herz et qu'il eût été beaucoup plus logique de ne pas lui communiquer le rapport Brouardel et Dieulafoy.

***

Londres, 8 novembre. — Le *Globe* fait ressortir que les conclusions de MM. Brouardel et Dieulafoy, en ce qui concerne l'état de Cornélius Herz, ne concordent pas avec celles des médecins anglais et notamment avec le jugement porté par le professeur Mac-Harthy.

Ce journal ajoute que ce désaccord constitue sans doute une circonstance très désagréable, mais que le gouvernement de la reine a le devoir de s'en tenir à l'avis de ses experts; et il fait valoir que les règles les plus élémentaires de l'humanité commandent de ne pas trainer *un malade hors de son lit et de ne pas lui faire faire un* voyage qui pourrait lui être fatal.

Londres, 8 novembre. — Jusqu'à cette après-midi aucune réponse du Foreign-Office n'était encore parvenue à l'ambassade française relativement aux instances faites par le chargé d'affaires de France au sujet de Cornélius Herz, le gouvernement anglais ne peut pas, comme le disait le *Globe*, accepter officiellement le rapport des docteurs français.

Pour couvrir sa propre responsabilité, il doit demander aux médecins anglais leur opinion. Il semblerait, toutefois, à certains indices, et le *Globe* a pris soin de le faire remarquer, que les médecins anglais ne considèrent pas le transport de Herz à Londres et sa comparution à Bow-Street comme n'offrant aucun danger.

Quoi qu'il en soit, tout est prêt du côté français pour cette comparution. M. Taillefer, l'avocat de l'ambassade de France, a étudié le dossier d'une façon complète et si Cornélius Herz est amené à Bow-Street, son affaire pourra être rapidement décidée.

***

Paris, 8 novembre. — Interviewé par un rédacteur du *Gaulois*, au sujet de l'incident de l'Académie de médecine, M. Germain Sée a repondu : « Dans le cas particulier qui a provoqué cet incident il est certain que le secret professionnel s'imposait absolument.

» On n'avait pas publié ni donné lecture du rapport *Charcot-Brouardel.*

» Rien n'autorisait qu'il en fût autrement du rapport Brouardel-Dieulafoy.

» Remarquez que ce n'est pas contre ces deux savants qu'on a manifesté mais le corps médical tout entier voulait s'élever contre une lecture qui pouvait être mal prise par le public. »

LES DEUX CHIRURGIENS

« Je vous parie mille francs que votre mode d'opération chirurgicale n'est pas bon »
(Le Dr P... au Dr V...)

(La scène est dans la salle d'opérations d'un hôpital)

LE Dr PINCE-SANS-RIRE. — Oui, monsieur, je pratiquerai une amputation sans me servir de vos pinces hémostatiques, et je prouverai que vous n'êtes qu'un âne !

LE Dr COUPE-TOUJOURS. — L'opéré mourra, et il sera bien établi que vous êtes un sot..

LE Dr PINCE-SANS-RIRE. — Nous allons voir. (*Aux internes.*) Amenez-moi le n° 125, qui allait sortir aujourd'hui. (*On amène le sujet.*) Couchez-vous là, mon ami. Je vais vous couper la jambe, afin de montrer à monsieur qu'il est un imbécile fieffé.

LE SUJET. — Mais je ne veux pas qu'on me coupe la jambe.

LE Dr PINCE-SANS-RIRE. — Cet homme ne comprend rien aux intérêts de la science. (*Il fait un signe : les gardes maintiennent le sujet sur la table de marbre.*) Nous allons commencer. (*Il donne un coup de bistouri.*)

LE SUJET. — Oh ! là, là ! Vous me faites mal !

LE Dr PINCE-SANS-RIRE. — Mais ne remuez donc pas comme ça, mon ami !.. Je ne puis rien faire de bon dans ces conditions-là. Donnez-lui le chloroforme.

(*Le sujet, chloroformé, se laisse faire.*)

LE Dr COUPE-TOUJOURS. — Allons y ! Nous allons rire.

LE Dr PINCE-SANS-RIRE, *travaillant.* — Voici une artère. Je la tranche et je ne me sers pas de votre pince.

LE Dr COUPE-TOUJOURS, *se frottant les mains.* — Aussi, le sang coule.

LE Dr PINCE-SANS-RIRE. — Qu'est-ce que ça prouve ?

LE Dr COUPE-TOUJOURS. — Le sujet va mourir.

LE Dr PINCE-SANS-RIRE. — Nous allons bien voir.

(*Le sujet meurt.*)

LE Dr COUPE-TOUJOURS, *au comble de la joie.* — Ça y est !

LES INTERNES. — Il est mort !

LE Dr COUPE-TOUJOURS, *tapant sur l'épaule de son con-*

BOURSE DE PARIS DU 9 NOVEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
99 02	3 0/0			99 17	99 12	99 15
106 35	4 1/2 0/0			105 25	105 45	104 55
79 85	Italien			80 15	80 30	80 45
4025	Banq. de France				4065	4070
65	B. d'Escompte				65	65
608	Banq. de Paris				611	612
988	Crédit Foncier			992	992	993
750	Créd. Lyonnais				753	753
83	Crédit Mobilier					87
1517	Lyon				1522	1522
1900	Nord			1902	1905	1905
17	Panama				18	18
2723	Suez			2715	2732	2738
[illegible]	[illegible]az					
612	Autrichiens				613	610
217	Lombards			217	220	217
102	Nord Espagne			102	107	105
132	Saragosse			131	133	133
532	Méridionaux				540	540
	Métaux					
506 25	Egypte			506 25	508 25	506 25
91 1/16	Hongrois		./.	92 1/4	92 1/4	92 7/32
22 17	Turc			22 25	22 23	22 25
386 75	Banq. Ottomane			586 25	585 62	584 50
59 3/8	Extérieure			5919 32	59 1/2	59 7/8
372 50	Rio-Tinto			371 25	369 75	370 50
128 75	Tharsis			128 12	128 75	128 75
19 3/8	Portugais		./.	19 7/8	19 5/16	20 ./.
	Consolidés					
	Russe 1880					
99 05	Russe consolidé				99 30	99 40
80 90	Russe nouveau				80 90	80 90
	Fonc. d'Autriche					
503	Dynamite			503	503	505
	3 0/0 nouveau					
106 97	Alpines				106 87	
130	Câbles			130	130	130
69 05	Russe Orient			69 20	69 15	69 10
502	Impérial			500	497	505
66	Mobilier espag.					65
	3 0/0 amortiss.					
	O. d'Esc. nouv.					
	Générale					
	Est					
	Lyon (obligat.)					
	Midi					
	Nord (obligat.)					
	Orléans					
	Ouest					
	Anglais					
	Autriche or					
	Belge 3 0/0					
	Ville d'Amiens					
	Lille 1860					
	Lille 1863					
	Ville de Lyon					
	V. de Roubaix					
	Fives-Lille (act)					
	Téléphone					
	Voitures 4 0/0					
	Suez (obligat.)					
	Cacérès					
	Asturies					
	Foncières 1883					
	Rente Foncière					
	Cacérès (act.)					
	Est (oblig.)					
	Midi (oblig.)					
	Béthune					
	Picardie					
	Nord-Est					
	Ouest (act.)					
[illegible]	Orléans (oblig.)					
	Fives-[illegible] (oblig.)					

BOURSE DE LILLE DU 9 NOVEMBRE

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.
Lille 60, r. 100		114 50
» 63, r. 100		138 75
» 68, r. 500		513
» 77, r. 500		504
» 84, r. 400		404
» 84, 1/4		106
» 87, r. 400		406
» 90, r. 500		502 50
Roub.-Tourc.		47
Amiens		419 50
Dép. du Nord		106 25
Tourcoing 1878		512 25
Armentièr. 86		503
Douai, libérée		509
» non lib.		504
Verley, Decr.		1307 50
Ce Platel et Cie		500
Crédit d. Nord	500	500
H. Devilder		1110
Banq. ré. Nord		500
Ce Esc. Roub		
Gaz de Wazem		513
Le Nord, ass.		2800
Union g. Nord		450
St-Sauv. Arras		140
Un. lin. Nord		140
Constr. Anzin		
Ciments franc		276
Estrée-Blanch		250
Tramw Nord		40
L. Allart, t. p.		490
id. 375 p.		
Chem Econom		547 50
Delgutte et Cie		540
G-Liquid B.-T.		
Eaux Dunkerq		530
Tréfilerie		1010
Blache-St-V.		3000
Denain Anzin.		425
Usin Villerupt		480

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
OBLIGATIONS		
Tramw. Nord.		432 50
Union lin. N.		465
Gaz de Wazem	524 25	521 25
Ch. d. fer Econ.		502
Denain Anzin.		520
Tréfilerie		507 50
CHARBONNAGES		
Aniche, 12e	10992	10850
Anzin, 100e d.	4451 25	4431 25
Blanzy		1770
Bruay	[illegible]	12840
Bully-Gren., 6e	2980	2975
Campagnac		650
Carvin	1050	1065
Courrières, 16e		4065 75
Crespin		180
Douchy		2820
Dourges		7825
Drocourt, 1re s.		4770
Escarpelle		2100
Epinac		735
Ferfay		475
Fléchinelle c. 5e		375
Fléchinelle		500
Lens	27200	27000
Liévin		9900
Marles 30 0/0		13900
Marles 70 0/0		15550
Meurchin	4730	4750
Ostricourt		558 75
Sincey-le-R.		3 75
Thivencelles		400
Vicoigne et N.		18350
OBLIGATIONS		
Béthune 1877		490
Blanzy 1876		525 50
Drocourt 1885		540
Fléchinelle 87		260
Marles 1886		519 50
Liévin 1885		505

Marchés de Lille du 9 novembre 1893

SUCRES. — *Raffinés n° 1, cote officielle,* 115 .. à ... ; 88 degrés, cote com., 34 75 à ... ; n° 3, cote com., ...

HUILES. — Huile épurée pour quinquet 72 fr. l'hectolitre; huile de colza 66 fr.

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible offert 35 50 à ... ; demandé ... à ...

Cours de clôture au comptant du 9 novembre

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
98 95 ./.	3 0/0	98 05
.. ./.	3 0/0 1891	
98 60 ./.	3 0/0 amortissable	98 [illegible]
104 20 ./.	4 1/2 0/0 1883	104 20 ./.

Dernière Heure

De nos correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL)

L'ATTENTAT DE BARCELONE

Un Italien suspect. — Examen des bombes Contre-coup politique

Madrid, 9 novembre. — L'Italien Maurizio Toldani semble être le véritable auteur de l'attentat. Habitant Barcelone depuis longtemps, il avait dirigé dernièrement la grève des marbriers.

Deux des bombes qu'on a retrouvées et qui n'avaient pas éclaté sont confectionnées d'après le système d'Orsini, une autre est du même genre que celle dont Pallas *s'est servi pour commettre son attentat contre le général* Campos.

Découragement

L'opinion est consternée par les désastres renouvelés de ces temps derniers. Les cercles politiques reflètent eux-mêmes cet affaissement général, dont se ressent également la Bourse.

Dans le conseil des ministres qui vient d'avoir lieu, de graves mesures ont été prises pour assurer la sécurité publique; les ministres ont toutefois refusé de faire connaitre à la presse l'objet de leur délibération.

M. Gamazo revient demain de Santander.

Comme toujours, au moment des grandes catastrophes, les bruits les plus divers circulent, même celui de la formation d'un ministère de coalition monarchique où entreraient les représentants de tous les partis, sous la présidence de M. Martinez Campos, lequel, ajournant toutes les autres questions, s'occuperait uniquement de venger l'honneur national engagé en Afrique, d'assurer la sûreté intérieure et de poursuivre le relèvement financier.

La presse anglaise

Londres, 9 novembre. — Les journaux de ce matin, et notamment le *Daily Telegraph*, le *Morning Post* et le *Daily Graphic* s'élèvent avec horreur contre les attentats de Barcelone.

Ils déclarent que ce crime ne touche pas que l'Espagne; le monde entier frémira d'horreur en l'apprenant.

Il n'y a qu'un remède à cette situation, traquer ces criminels, qu'ils s'appellent anarchistes, dynamitards, nihilistes ou autre chose encore, et les détruire sans pitié.

Suicide à la dynamite d'un ouvrier mineur dans le Pas-de-Calais

Lens, 9 novembre. — Un mineur nommé Achille Veret, âgé de 40 ans, ouvrier à la Compagnie de Béthune, et habitant la commune de Mazingarbe, vient de se suicider dans des circonstances peu ordinaires.

Il est monté dans sa chambre à coucher, et a placé une cartouche de dynamite sous son lit, puis il s'est couché après avoir allumé la fusée adaptée au bout de la cartouche.

Au bout de quelques instants, une forte détonation se produisit. Les voisins sont accourus et ont trouvé Véret le ventre ouvert et les intestins complètement à nu. L'explosion a en outre creusé profondément le sol.

Le suicide de Veret est attribué à deux causes. D'après les uns, il se serait donné la mort à la suite d'une violente discussion avec sa vieille mère, âgée de 72 ans.

D'après les autres, Véret, qui est père de dix enfants, se serait suicidé pour échapper à la misère noire, son attitude pendant la dernière grève ayant forcé la compagnie à laquelle il était employé à lui signifier son renvoi.

Le paquebot « Marseille »

Bordeaux, 9 novembre. — Voici quelques détails sur le naufrage du paquebot *Marseille* que je vous ai signalé récemment. Le steamer *Palmas*, venant de Liverpool, est arrivé à Galveston, amenant quatre-vingt-neuf des passagers et l'équipage de ce paquebot, qui a sombré pendant son voyage à la Nouvelle-Orléans.

Le *Marseille* a coulé pendant une effroyable tempête, et toutes les personnes qui se trouvaient à bord, à l'exception de quatre passagers et d'un homme d'équipage qui ont péri, ont été recueillies en mer le 10 octobre par le *Palmas*. Passagers et hommes d'équipage, n'ayant pu rien sauver de leurs effets, sont dans le plus complet dénûment.

Les naufragés ont été débarqués à Galveston, et de là quelques d'entre eux ont gagné la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer Southern-Pacific.

Une scène émouvante s'est produite à la gare de la Nouvelle-Orléans, où l'aumônier et la sœur supérieure du couvent de l'Adoration perpétuelle étaient allés attendre les novices embarqués sur le *Marseille*. Deux novices manquaient au groupe parti de Bordeaux pour la Nouvelle-Orléans; ce sont deux jeunes filles du département des Basses-Pyrénées : Pia Effinger et Caroline Huger, qui ont péri dans le naufrage.

Une torpille automatique

De la *Petite République française* :

« Une curieuse invention va donner lieu à des expériences officielles, fort intéressantes pour notre marine.

» Il s'agit d'une torpille automatique dont la vitesse et la force positive propres sont réglées par un obturateur-frein, d'un genre spécial, sur lequel agissent des fluides de compression et qui permet d'éviter toute fausse direction.

» Par la composition de son enveloppe, cet engin, dû à un mécanicien nantais, se fixe à tous les corps résistants qu'il rencontre, dès qu'il s'y trouve adapté, un mouvement ingénieux reproduit en sens inverse l'effet de projection et détermine l'explosion.

» Or — découverte d'une importance extrême — cette explosion peut être immédiate ou retardée de quelques minutes, suivant le règlement de l'engin.

» Employée avec les bateaux sous-marins, la torpille automatique rendrait d'inappréciables services dans une action offensive, comme le laisse pressentir un premier examen.

Paix rétablie

M. Lépine, préfet de police, a fait à un rédacteur de l'*Echo de Paris* les déclarations suivantes:

« — Pour prouver que je ne regrette rien de ce que j'ai promis, j'irai plus loin encore.

» *Chaque année le conseil municipal a pour but de re*jeter dédaigneusement, sans discussion, le budget de la Préfecture de police. Pour prouver combien j'ai le désir de vivre en bonne intelligence avec cette assemblée et quel respect j'éprouve pour ses décisions, j'oublierai l'arrêté du Conseil d'Etat de 1884 qui déclare obligatoires les dépenses de la Préfecture de police.

» Je lui apporterai mon budget et je lui dirai : « Voyez là-dedans, messieurs, coupez, taillez, mutilez, supprimez, diminuez, ajoutez des crédits. Si je peux vivre avec ce que vous me laisserez, je serai heureux de tenir de votre vote l'argent dont j'ai besoin et dont vous aurez le contrôle le plus absolu. Mais si, après avoir passé par vos mains, mon budget est réduit à de dérisoires proportions, j'aurai le regret de ne pouvoir l'accepter et je me souviendrai, au dernier moment, que la loi est plus géné*reuse que vous.* »

» Et maintenant, monsieur, si vous voulez le fond de ma pensé, j'ajouterai encore ceci : je suis désormais certain que l'accord intervenu entre le conseil municipal et moi sera définitif et qu'aucun malentendu ne viendra plus le troubler. Je suis sûr que la majorité de cinquante et une voix qui a voté la reprise de nos relations se retrouvera tout entière quand il s'agira d'examiner, de discuter et d'adopter mon budget. Pour ma part, je ne négligerai rien afin de maintenir entre l'Hôtel-de-Ville et la police l'harmonie et la paix que je juge indispensables à l'intérêt public. Messieurs les conseillers seront pour moi des collaborateurs précieux: je serai pour eux un fonctionnaire respectueux de la loi et serviteur dévoué de l'administration. »

Un monument au maréchal de Mac Mahon

Milan, 9 novembre. — Un comité vient de se constituer pour ériger à Magenta un monument au maréchal de Mac-Mahon.

Le sénateur Négri, les députés Campi, Gallotti, le maire de Milan, le curé de Magenta, font partie du comité que préside le comte Annoni.

Tous les journaux milanais ont donné leur adhésion.

La souscription est favorablement accueillie.

Où est Chambige ?

On lit dans le *Gaulois*:

Le ministère de la justice ayant déclaré qu'il n'avait pas connaissance de la mise en liberté de Chambige, nous avons aussitôt télégraphié à notre correspondant d'Alger.

Voici sa réponse :

« Alger, 8 novembre. — Le bruit court, en effet, que Chambige a quitté, il y a quelques jours, la prison de Lambessa, où il était détenu depuis plusieurs années, bénéficiant ainsi d'une réduction de deux ans et trois mois sur la peine de sept ans de prison à laquelle il avait été condamné par la cour d'assises de Constantine. Cette mesure, dit-on, avait été si bien tenue secrète qu'elle était encore ignorée des gardiens de la prison deux jours après la sortie du libéré.

» L'*Echo du Sahara* affirme même que Chambige a quitté la maison centrale de Lambessa dans la voiture d'un entrepreneur, M. Borgonoro, qui l'a conduit « à la gare avec tous les égards dus à un prisonnier de cette qualité. »

» Quoi qu'il en soit, cette nouvelle, qui, je dois le dire, a été accueillie ici avec beaucoup d'incrédulité, n'a pas laissé de produire une vive surprise parmi la population car l'acte féroce et froidement calculé de Chambige y est toujours très sévèrement apprécié.

» Voici, à titre de renseignements, quelques détails que j'ai pu me procurer sur le séjour de Chambige à Lambessa et sur les projets du prisonnier.

» Chambige se porte bien; l'air de la prison parait lui avoir bien réussi, il n'a plus ce teint pâle et cet « air fatal » qui lui étaient habituels autrefois. Il s'est plié, non sans quelque répugnance, à la dure discipline de la prison; toutefois, on a utilisé son instruction dans le service de la comptabilité, ce qui lui vaut de temps à autres quelques petites douceurs.

» Dans les commencements de sa détention, Chambige se renfermait dans un mutisme farouche qu'il était difficile de faire cesser. Aujourd'hui il parle, bavarde, agit comme si rien de terrible ne pesait sur sa vie. Il ne fait presque jamais la moindre allusion à l'horrible drame *dont il a été le héros.* »

La grève des mineurs en Angleterre

Londres, 9 novembre. — La grève continue et le prix du charbon augmente sans cesse. Les mineurs en grève voient croitre leurs souffrances avec le froid qui devient très-vif.

Sir Rollat demandera la formation du comité parlementaire pour s'occuper de la situation rendue de plus en plus enquiétante par l'obstination dont font preuve à la fois les grévistes et la Compagnie.

Mangé par les hyènes

Berlin, 9 novembre. — On se rappelle encore le procès du député antisémite Ahlwardt, qui a été condamné pour avoir diffamé l'administration militaire allemande et le ministre des finances, M. de Miquel.

Les pièces officielles sur lesquelles Ahlwardt fondait ses assertions lui avaient été fournies par un garçon de bureau, Meissner. Ce dernier, craignant d'être poursuivi pour détournement des documents, avait pris la fuite.

Une lettre qu'on vient de recevoir de Jaffa, en Palestine, annonce que Meissner a été trouvé mort dans les environs de cette ville. Quelques parties de son cadavre avaient été rongées par les hyènes, mais on n'en a pu établir l'identité.

Dans les derniers temps, raconte le correspondant, Meissner était en proie à une mélancolie profonde ; il pleurait souvent et regrettait sa famille laissée dans la misère. Il maudissait Ahlwardt, cause de tout son malheur.

Meissner, pour se soulager, entretenait une correspondance avec M. Bebel. Il racontait au chef des socialistes allemands comment il avait été incité au vol des documents par les antisémites.

Liste des communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres, en France, n'est que de quinze centimes :

Aelbeke, Alseghem, Antoing, Anvaing, Anseval Anseroeul, Arc-Ainières, Autryve, Avelghem.

Bailleul, Barry, Bas-Forest, Bas-Warneton, Baugnies, Bavinchove, Beclers, Belleghem, Berchem, Béveren, Bisseghem, Blandain, Boesinghe, Bossuyt, Bruyelle.

Cachtein, Calonne, Caster, Celles, Chercq, Comines, Cordes, Courtrai, Coyghem, Courmenhelst, Cuerne.

Dadizèle, Dergneau, Derlyck, Desselghem, Dickebusch, Dottignies, Dranoutre.

Emelghem, Ere, Escanaffles, Espierres, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies.

Fontenoy, Forest, Froyennes, Froidemont, Guignies, Gulleghem, Gyselbrechtegem.